

**Question écrite : quelles mesures pour faire face au déclin des pollinisateurs**

Madame Marie-Claude VARAILLAS attire l'attention de Mme la Ministre chargée de l'Ecologie sur la mise en œuvre du Plan Pollinisateur 2021-2026. Fin 2021, le gouvernement avait annoncé la mise en place d'actions pour la préservation des insectes pollinisateurs et pour la protection des agriculteurs. Ce plan se décline en 6 axes thématiques et 8 actions phare.

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

Alors que les insectes pollinisateurs transportent le pollen de 80% des plantes assurant ainsi la sauvegarde de la biodiversité, ils sont menacés depuis plusieurs années, avec pour conséquence une baisse de leur présence sur certains territoires de plus de 70%. L'urgence de la situation n'est plus à démontrer et les raisons de leur disparition sont désormais bien connues.

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

Aujourd'hui l'accompagnement des acteurs agricoles et forestiers pour développer des mesures de protection efficaces et durables est une priorité. C'est le sens de « l'Appel de Quimper » rédigé par les apiculteurs à l'issue du Congrès Européen d'Apiculture qui liste une série de mesures concrètes pour faire face au déclin des pollinisateurs.

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

Elle lui demande donc quelles actions concrètes le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre pour favoriser la pollinisation et la sauvegarde des abeilles.

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE